

La monnaie fondante

Atelier d'une vingtaine de personnes animé par Eliane BOUDET (SEL de Toulouse):

Objet du questionnement de l'atelier : la monnaie fondante peut-elle être un moyen de redynamiser l'activité des SEL ?

Cette question trouve son origine dans une raréfaction des échanges observée par Eliane dans le SEL de Toulouse. Elle se demande si c'est un phénomène spécifique aux SEL urbains ou si c'est plus général ; et s'il serait intéressant d'instituer un principe de monnaie fondante pour inciter les membres à plus d'échanges.

Intervention de plusieurs Sélistes qui estiment qu'il y a effectivement plus de richesse d'échanges lorsque le SEL comporte à la fois des ruraux et des urbains en raison d'une plus grande diversité de biens et services proposés. Les échanges en milieu urbain sont davantage des petits services et de la convivialité et ne sont pas toujours répertoriés dans les feuilles d'échanges.

Joël (qui vient d'un SEL d'une ville de banlieue du Nord de la France) a constaté également une raréfaction des échanges au sein de son SEL au bout d'un an et demi environ, après une activité intense de type vide-greniers au départ. ==> Ils ont pris contact avec Armand TARDELLA qui les a initiés au système inventé par Sylvio GESSEL dans les années 30 ; ils ont ensuite conduit une réflexion sur la mise en place d'une monnaie fondante qui les a conduits à décider d'un prélèvement annuel de 5% sur chaque compte. Les échanges ont été immédiatement multipliés par trois. Puis ils sont passés à une double incitation :

- prélèvement de 5% pour ceux qui échangent ;
- prélèvement de 10% pour ceux qui n'échangent pas (Pas de prélèvement pour ceux qui ont un solde négatif).

Mais ce système a produit de l'insatisfaction dans la mesure où il taxait plus ceux qui apportaient le plus au SEL et il apparaissait décourageant pour les nouveaux ==> retour à une taxe de 5% pour tous.

Suite à cela un nouveau SEL a été créé (DYONISEL), qui a supprimé la monnaie fondante et a instauré un prélèvement mensuel de 25 unités par compte, en grande partie utilisé pour attribution à ceux qui s'occupent activement du SEL.

Que met-on sous l'appellation « monnaie fondante » ?

Par opposition au système monétaire courant qui encourage la thésaurisation, c'est une monnaie qui perd une quotité de sa valeur si on ne l'utilise pas, ceci afin qu'on ne cherche pas à l'accumuler. C'est la circulation qui lui permet de garder sa valeur.

Ghislaine, du SEL de Saint Marcelange, se réfère aux travaux de l'économiste DE RUDDER qui explique que l'argent, étant devenu dans notre société une valeur en soi, on s'est mis à thésauriser et à spéculer et il a perdu sa fonction de moyen d'échanges.

Daniel, de la Dordogne, ajoute que l'argent ainsi thésaurisé ne sert pas dans l'économie et bloque les échanges. L'idée de la monnaie fondante au sein des SEL est d'accélérer la vitesse de circulation des unités par une incitation à leur liquidation. Il pense qu'il nous faudrait nous engager vers une rupture complète vis à vis du système économique traditionnel. Quand on évoque les prélèvements sur les comptes des adhérents au titre de la monnaie fondante, il émet l'idée de parler de « participation » plutôt que de « taxe ».

Hélène se demande quelles sont les modalités de prélèvement de 3%, 5% pour ces contributions au sein des SEL et s'interroge sur leur caractère inégal ou arbitraire.

Joël explique qu'au sein de son SEL, celui qui gagne beaucoup d'unités à certains moments peut retarder la remise de son bon afin de ne pas payer cette contribution. Ceci suscite beaucoup de controverses entre les participants de l'atelier car il n'est pas facile de déterminer des paliers.

Hélène pour sa part pense que les échanges ne doivent pas être dynamisés par des incitations de type monétaire mais par le lien qui se crée autour de ceux-ci.

Nicole, du SEL de Chalon sur Saône, explique qu'on a supprimé la comptabilité classique et qu'on s'est tourné vers un système plus informel sans que cela semble avoir de conséquences sur le nombre d'échanges réalisés.

Eliane pour sa part pense que l'incitation à l'échange peut passer par la crainte de voir ses grains de sel fondre en cas de non utilisation.

Joel se demande comment on peut réaliser des investissements en se tournant vers un système qui ne pratique pas d'intérêts.

Daniel renvoie aux systèmes de l'économie solidaire du type de la NEF. S'ensuit un débat sur les différences entre la NEF et le Crédit Coopératif.

Quelles sont les principales causes de la réduction des échanges au sein des SEL ?

Michel, du SEL de Clermont Ferrand, pense qu'il y a là un phénomène similaire à celui des vide-greniers : les gens ramènent leurs stocks à plusieurs reprises et s'ensuit un désintérêt. Pour sa part il a beaucoup d'unités car il est très actif et s'interroge parfois sur la façon de diminuer ses stocks d'unités.

Quelle utilisation du pourcentage prélevé sur les comptes des SEListes au titre de la monnaie fondante ?

Dans le SEL de Joël, on indemnise les membres qui prennent une part active dans le fonctionnement du SEL en leur remettant des unités.

Manuel, du SEL de Blois précise que les unités des SEL ne sont pas une monnaie mais des unités de reconnaissance de l'échange effectué.

Ghislaine explique que dans les expériences de type monnaie fondante de l'après-guerre la monnaie n'était ni récupérée ni redistribuée. Manuel lit un extrait de Science et Vie sur l'expérience de Lignères en Berry où il est montré que le principe de la monnaie fondante est à la base du combat contre la thésaurisation.

Eliane soulève le problème de la moindre quantité d'unités en circulation en cas de non redistribution.

Ghislaine pense que ça ne pose pas de problèmes si les échanges sont nombreux. Daniel pour sa part pense qu'il y a un problème avec la richesse qui se détruit (denrées périssables) et s'interroge sur la nature de la vraie richesse et le problème de la production de biens dans les SEL qui nous incite à mener une réflexion sur le don et l'échange.

Michel pense que nous devons être vigilants par rapport aux termes que nous employons : richesse, troc, etc... ne sont pas des termes neutres. Comment estimer les biens produits ?

On cite un exemple de monnaie fondante utilisée au cours de l'InterSEL de Salvagnac : 400 unités avaient été créées fictivement et attribuées à chacun, perdues à la fin de l'interSEL si elles n'avaient pas été utilisées. S'ensuit un débat sur l'inflation des unités dans les SEL

Un participant illustre la différence entre valeur d'usage et valeur marchande en citant l'exemple de l'essence au Bénin. La moitié, en provenance du Nigéria voisin, est vendue en commerce parallèle au bord des routes et voit son cours fluctuer en fonction des décisions sur la politique des prix du pays *(mais je ne suis pas sûre d'avoir bien compris ce que cette personne a voulu dire !)*

Eliane revient au questionnement de départ en se demandant si l'instauration d'une monnaie fondante permettra plus d'échanges

L'important c'est que dans leur tête les gens comprennent que ce n'est pas bien d'accumuler ; qu'on n'est pas fautif de ne pas avoir d'argent en banque, répond un participant

Mais le fait de vouloir redynamiser les échanges ne va-t-il pas à l'encontre de notre souhait de ne pas créer de sur-consommation ?

Yves, du SEL de Chalon sur Saône estime que non car on fait souvent des échanges avec des choses qui ont déjà été utilisées ou avec des produits fabriqués localement.

Quelqu'un d'autre souligne que la multiplication des échanges contribue à créer du lien, à revaloriser des produits inutilisés quelque part ; il est souligné que si l'on a trop d'unités, on peut aussi bouger avec la route des SEL ou s'enrichir de pratiques nouvelles avec la route des stages ;

que les échanges donnent une valeur aux objets, une valeur d'usage.

Informations diverses sur des réseaux utilisant des systèmes monétaires parallèles, mais pas forcément dans l'esprit des SEL :

- à Berlin l'existence d'une monnaie parallèle non spéculative mais officielle quand même et convertible en euros ;
- la « monnaie attribuée » des grandes surfaces sous forme de bons d'achats ou réductions à utiliser avant des dates définies ;
- le réseau W.I.R (issu d'une banque coopérative suisse)qui semble même faire concurrence au franc suisse ?
- un essai à Nice de tantine entre commerçants, complétée par des échanges avec des invendus ;
- Les « barters » des grands groupes capitalistes qui ne sont rien d'autre que la mise en place de trocs leur évitant de payer des impôts ;

Mais ces systèmes sont souvent limités par l'impossibilité de faire des crédits.

Questions subsidiaires :

Que se passerait-il si le monde entier fonctionnait sur un système SEL ?

Quid des gens qui ne peuvent échanger, qui ont besoin d'assistanat ?

- ***bibliographie***

Philippe DERUDDER : « Les 10 plus gros mensonges sur l'économie » « Rendre la création monétaire à la société civile : vers une économie au service de l'homme et de la planète »

- ***Filmographie :***

« La double face de la monnaie »

(compte rendu effectué par Marie Noelle Lavigne, du SEL de Chalon sur Saône, secrétaire de séance....

qui autorise toute modification pour les informations incomplètes ou erronées qui y figureraient)